



Les Serres
DINARD



20 maisons
50 appartements
T2 au T5 en BRS*



Livraison
début
2026

*Bail Réel Solidaire

LARANCE.FR








FONCIER
COOPÉRATIF
MALOUIN

La Rance 
Groupe ActionLogement

Les Serres

20 maisons
50 appartements
du T2 au T5 en BRS

Des prestations de qualité !

-  Isolation renforcée
-  Chape acoustique
-  Ascenseur
-  Local vélos et poussettes
-  Balcon,terrasse ou jardin



RT2012
-20%



Qu'est-ce que le BRS ?

Le principe du bail réel solidaire (BRS) est la **dissociation** du foncier et du bâti qui permet de **baisser le prix** des logements : vous achetez uniquement le logement et vous louez le terrain à un Organisme Foncier Solidaire (OFS) pour un loyer faible.

L'OFS détient uniquement le terrain, vous n'achetez donc que la partie bâtie du logement, ce qui représente entre **20 % à 40 % d'économie** en fonction du secteur géographique.



Le mot de l'architecte

Fruit d'un concours initié par la Ville de Dinard, l'objectif de ce projet était double : accompagner le développement du centre-ville « élargi » et, promouvoir l'installation de **jeunes ménages et familles** en résidence principale.

A cet effet, le site des anciennes serres communales était tout à fait inspirant. Situé à quelques minutes des plages et fort de son passé horticole, ce grand terrain suggérait une intégration des constructions sous le signe du **vivre ensemble** en mettant en avant la nature et les lieux de convivialité.

Les logements collectifs se déploient le long de la rue des 3 frères Julien pour redéfinir la façade de ce boulevard urbain en pleine mutation. Ils définissent un axe majeur de composition et forment la frontière entre la composition interne du site et la ville. Entremêlés d'espaces communs, ils s'articulent entre **squares, placette, jardins partagés** et **espaces privatifs extérieurs** en offrant une mixité de hauteurs, de couleurs et matériaux dans un jeu de retrait subtil entre rue et jardin.

Les maisons, disposées en intérieur d'îlot, serpentent le long de venelles **piétonnes** et **d'espaces verts** communs sous la forme de promenades variées entre les rues Branly et Faraday suivant un axe Nord Sud. Au centre, véritable poumon vert de l'opération, **la prairie centrale** est le lieu de rencontre idéal entre ville et nature et permettra aux plus jeunes de jouer en toute **sécurité** à proximité des habitations. Elle définit un espace privilégié structurant et accessible à tous.

Julien DIXNEUF, Architecte
19 Architecture





Au coeur de la ville de
Dinard, les Serres sont
situées entre la rue Branly et
la rue des 3 frères Julien



CONTACT

Jérôme MENARD

07.60.11.49.76

jmenard@larance.fr ou contactaccession@larance.fr

Sous conditions du respect des plafonds de ressources applicables et dans la limite des stocks disponibles.
Les informations contenues dans ce document n'ont pas de caractère contractuel et sont susceptibles de modification.
Images non contractuelles. Libre interprétation de l'artiste.